

# Election municipale partielle et intégrale de SCHILTIGHEIM

## Quantités maximales admises à remboursement

Commune	Electeurs au 28 février 2018 (liste principale + liste complémentaire)	Emplacements d'affichage 2018	nombre de bulletins de vote (nb d'électeurs X 2 + 10 %)	nombre de circulaires + 5 %	nombre de grandes affiches : format maximal 594 X 841 mm (deux affiches par panneau)	nombre de petites affiches annonçant la tenue de réunions électorales (directement ou par le biais d'un renvoi à un site internet) : format maximal 297 X 420 mm (deux affiches par panneau d'affichage)
SCHILTIGHEIM	18 333	16	40 333	19 250	32	32